



Charte relative à l'implantation des antennes relais sur le territoire de l'Eurométropole

**Commission consultative annuelle
de suivi de la charte**
23 mai 2022



Sommaire

Introduction

Tour de table – présentation des participants

Fonctionnement et cadre de la Commission consultative de la charte

Bilan 2021 et état des lieux

Perspectives 2022 -2023

Calendriers CCSC et CTOI

Tour de table conclusif



Introduction



Tour de table



Cadre et fonctionnement de la charte et de sa commission consultative annuelle



Rappel des principes partagés par les signataires

Ondes électromagnétiques

- Identification et traitement des niveaux d'exposition supérieurs à 6V/m dans les lieux de vie
- Limitation et surveillance de l'exposition aux abords des établissements particuliers (crèches, écoles, établissements de soins)
- Étude de la possibilité de limitation de l'exposition sur les bandes de fréquences de la 5G et sur des zones identifiées
- Déploiement de capteurs autonomes de mesures de l'exposition aux ondes électromagnétiques

Enjeux environnementaux

- Politique de réparation ou recyclage des antennes et équipements radioélectriques
- Rationalisation et mutualisation des supports antennaires sur le territoire
- Maîtrise de la consommation énergétique liée au fonctionnement des installations radioélectriques

Intégration urbanistique

- Respect du plan local d'urbanisme intercommunal
- Préservation de la qualité architecturale, esthétique et environnementale du site d'implantation

Transparence et information

- Diffusion des informations concernant les projets d'installations ou de modifications d'installations radioélectriques
- Présence des associations et des citoyen-ne-s dans le dispositif
- Mise à disposition du public de la cartographie des antennes et des simulations des champs radioélectriques présents sur le territoire
- Diffusion d'informations actualisées et vulgarisées et concernant les usages des technologies numériques

Instances de la charte : 4 niveaux organisationnels

→ Mise en place d'un service de prestation « guichet unique »

- Interlocuteur des communes et bailleurs, des opérateurs et des habitant.e.s

→ Comité technique opérationnel intercommunal

- Examen des projets et avis consultatif, entre 8 et 10 par an

→ Commission consultative de suivi annuelle

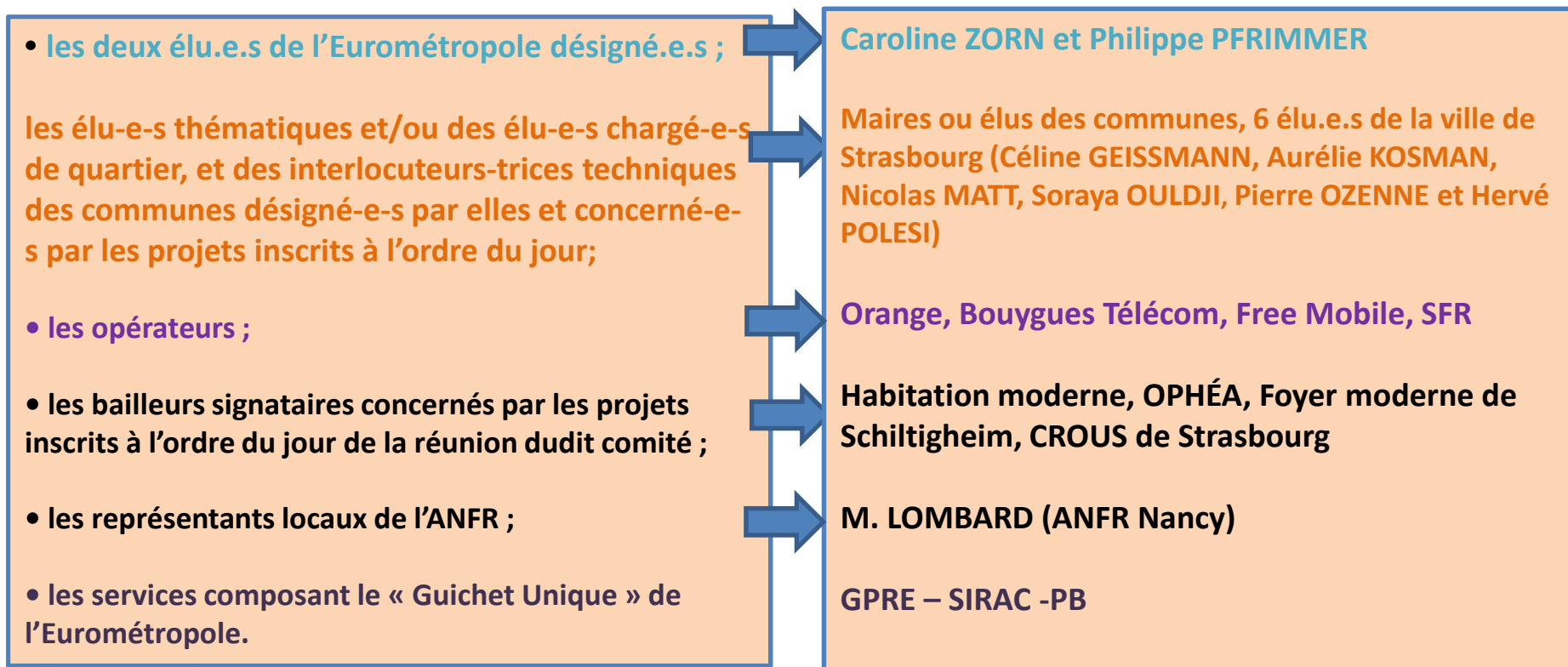
- Instance de dialogue, bilan et perspective des actions menées

→ Commission d'information publique

- Organisée à l'initiative des communes dans des cas particuliers

Le comité technique opérationnel

Composition :



Le comité technique opérationnel intercommunal

Rôle et objectifs :

- Examine les dossiers d'information mairie et les résultats des études de simulations des champs radioélectriques réalisés et présentés par le « guichet unique » de l'Eurométropole ;
- Prend en compte le recueil des observations issues de la diffusion de l'information du projet sur le territoire ;
- Rend un avis **consultatif** sur les projets examinés ;
- Présente à la commission consultative intercommunale de suivi de la charte le bilan annuel des déploiements et les résultats des simulations et campagnes de mesure d'exposition aux champs électromagnétiques.

Périodicité : toutes les 6 semaines

La commission consultative annuelle de suivi

Composition :



La commission consultative annuelle de suivi

Rôle et objectifs :

- **Constitue un espace de dialogue et de propositions** sur les questions relatives au déploiement de réseaux de radiocommunication sur l'ensemble du territoire des communes concernées;
- Présente :
 - le bilan annuel des déploiements et des actions menées dans le cadre de la charte,**
 - les résultats des simulations et des campagnes de mesure d'exposition aux champs électromagnétiques,**
 - les projets de déploiements prévisionnels connus de chaque opérateur transmis par le comité technique,**
 - les perspectives et actions pour l'année à venir;**
- Acte les sujets à vulgariser suivant l'évolution des connaissances scientifiques, sanitaires et technologiques ;
- Approuve le bilan d'application de la charte et propose, le cas échéant, des ajustements.

Paroles aux différents collègues

Collège citoyen et associatif

Collège opérateurs

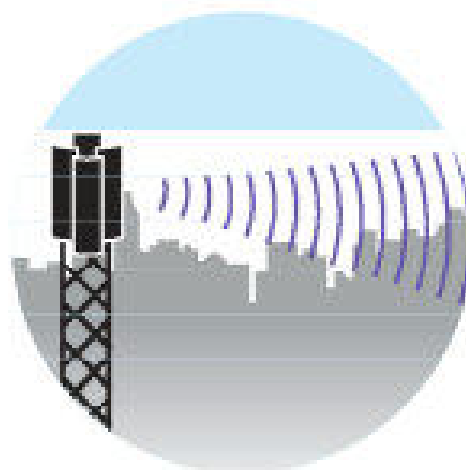
Bailleurs

Maires et élu.e.s

ANFR et ARS

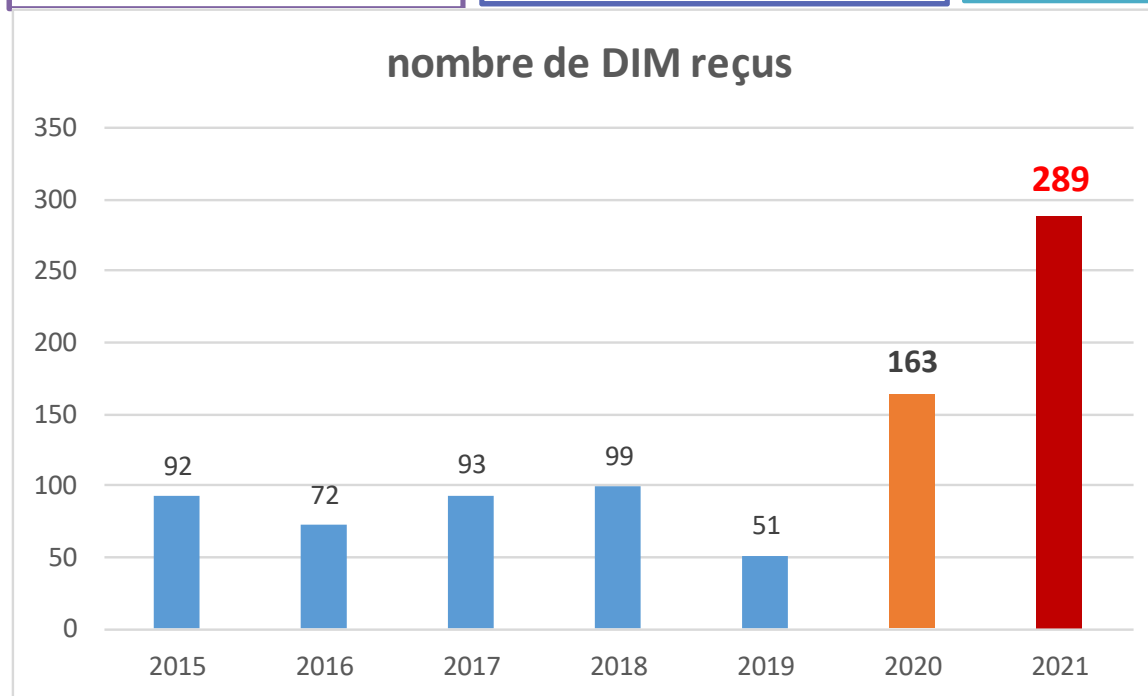


Bilan 2021 et état des lieux



Évolution du nombre de dossiers informations mairie pour la ville de Strasbourg

2020	2021	Au 23 mai 2022
2 CTO 163 DIM transmis pour la ville de Strasbourg	5 CTO 298 DIM transmis pour la ville de Strasbourg	3 CTO 28 DIM



→ **Années 2020 et 2021 forte évolution des équipements des stations du réseau sur Strasbourg**



Déploiement de la 5G

Novembre 2020 : Attribution par l'Etat de la bande de fréquence 3500 MHz pour le déploiement de la 5G

→ Sur Strasbourg :

Jusqu'à mi-février 2021 :

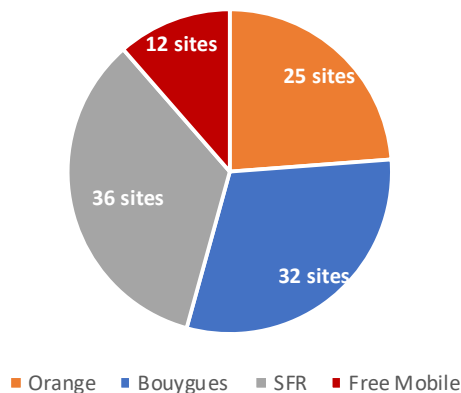
Dans le cadre de la charte, accord des opérateurs de **ne pas déployer la 5G avant la fin de la conférence citoyenne**

Jusqu'à fin juin 2021 :

Accord des opérateurs pour **ne pas déployer la 5G dans les 100 m d'un site particulier**

À ce jour : Sur 300 sites antennaires des 4 opérateurs 105 sites ont été équipés d'antennes 5G « à faisceaux orientables » (sur la bande 3500 MHz)

Répartition des sites 5G en service sur Strasbourg par opérateur au 20 mai 2022



Source : cartoradio et données opérateurs



Logiciel MithraREM

Année 2021, forte évolution du logiciel :

- Retravail des données et du modèle cartographique
- Intégration de la couche toiture
- Intégration territoire des communes

→ **Travaux en cours pour finaliser les paramètres de simulations des antennes 5G**

→ **Suivi de l'avancée dans le cadre des comités techniques opérationnels intercommunaux à venir**



Actions menées pour la transparence des données : mesures

Campagne de mesures d'ondes électromagnétiques

Objectifs :

- ☑ Suivi plus spécifique sur les établissements accueillant le public le plus vulnérable
- ☑ Communication et transparence sur la réalité des valeurs d'exposition sur site
→ En cas de dépassement de la valeur d'attention, résultats opposables aux opérateurs (obligation de résorber la valeur par modification de l'installation)

A long terme :

- ☑ Suivi de l'évolution de l'exposition due au déploiement de la 5G

Modalités d'organisation :



Actions menées pour la transparence des données : mesures

Processus global et périmètre

- A terme, mesures dans l'ensemble des sites particuliers des communes de l'Eurométropole ayant adhéré à la charte
- Périodicité qui pourrait être triennale

2022 : première phase expérimentale : une centaine de sites objets de mesures

Choix du type d'établissement : les écoles primaires publiques

Périmètre : 4 communes proposées :

- Strasbourg
- Schiltigheim
- Bischheim
- Breuschwickersheim



Actions menées pour la transparence des données : mesures

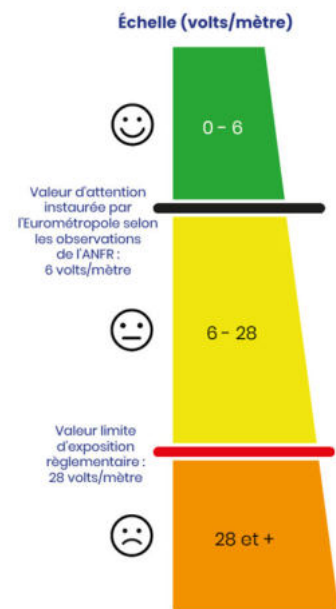
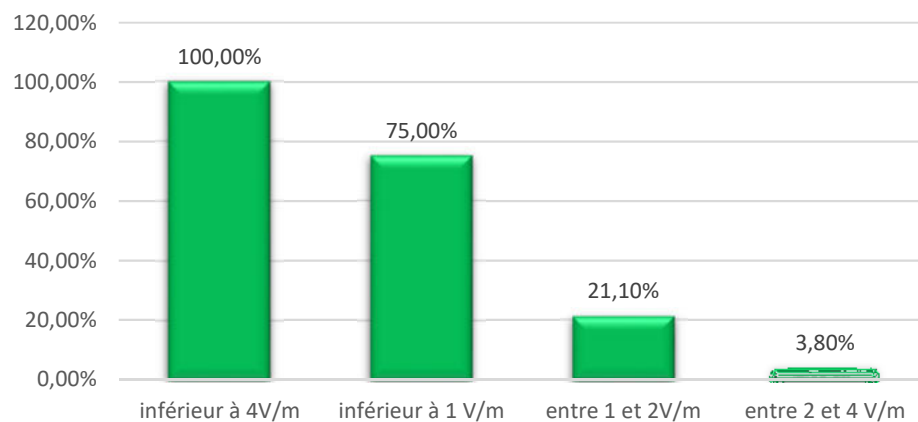
Résultats (disponibles sur cartoradio.fr)

Campagne menée :

- de janvier à mars 2022 sur la ville de Strasbourg
- de mars à mai sur Schiltigheim Bischheim et Breuschwickersheim (dépouillement en cours)

pour Strasbourg : 104 sites objets de mesures 😊 **toutes les écoles se situent bien en-dessous de 6 V/m**

Pourcentage de sites scolaires par tranche de valeur d'exposition mesurée



Actions menées pour la transparence des données : capteurs

Capteurs autonomes d'ondes électromagnétiques

	<p>Site #Strasbourg_01 Rue du 22 Novembre 67000 Strasbourg (France) Dernière mesure : 0.91 V/m</p>
	<p>Site #Strasbourg_02 42 Rue de Zurich 67000 Strasbourg (France) Dernière mesure : 0.37 V/m</p>
	<p>Site #Strasbourg_03 Rue Mélanie 67000 Strasbourg (France) Dernière mesure : 0.68 V/m</p>
	<p>Site #Strasbourg_04 Avenue Molière 67200 Strasbourg (France) Dernière mesure : 1.47 V/m</p>
	<p>Site #Strasbourg_05 2 Rue de la Franche Comté 67100 Strasbourg (France) Dernière mesure : 0.46 V/m</p>
	<p>Site #Strasbourg_06 Avenue de Périgueux 67800 Bischheim (France) Dernière mesure : 1.52 V/m</p>
	<p>Site #Strasbourg_07 Rue du Parc 67960 Entzheim (France) Dernière mesure : 0.23 V/m</p>
	<p>Site #Strasbourg_08 27 Rue du Général de Gaulle 67205 Oberhausbergen (France) Dernière mesure : 0.89 V/m</p>

- ✓ **Marché public – prestataire laboratoire EXEM**
- ✓ **Installation entre janvier et avril 2022, mise en place sur deux ans**
- ✓ **disposés sur des mâts d'éclairage public**
- ✓ **Plan déploiement déterminé en lien avec le prestataire selon différents critères : proximité d'établissements sensibles (écoles, crèches), proximité et densité d'antennes relais équipées en 5G, densité de population, répartition géographique sur le territoire**

→ 5 capteurs sur la ville de Strasbourg

centre-ville rue du 22 Novembre Krutenau (42 rue de Zurich), Meinau (2 rue de Franche-Comté), Hautepierre (Avenue Molière) et Roberstau (rue Mélanie)

→ 3 capteurs disposés à Bischheim (avenue de Périgueux), Entzheim (rue du Parc) et Oberhausbergen (27 rue du Général de Gaulle).

En lien avec le prestataire, le laboratoire EXEM, et l'ANFR, résultats de mesures en temps réel (cycle de 6 min toutes les deux heures) disponibles en toute transparence au public sur observatoireondes.com.

Actions menées pour la transparence des données : capteurs

Objectifs :

En complément des mesures réalisées nombreux points donnant une valeur instantanée → **disposer de quelques points stratégiques de mesure en continu des ondes électromagnétiques sur le territoire de l'Eurométropole**

- suivi dans le temps de l'évolution de l'exposition aux antennes 5G
- Suivi de l'environnement de sites sensibles en continu (écoles, crèches...)
- permettre aux administré.e.s d'avoir connaissance des valeurs à tout moment <https://www.observatoiredeson.com/fr/>

Résultats semaine du 14 mai au 21 mai 2022 :

Emplacement	Valeur moyenne	Valeur maximale
#1 Strasbourg rue du 22 novembre (centre ville)	0,71 V/m	0,96 V/m
#2 Strasbourg 2 rue de Zürich (Krutenu)	0,32 V/m	0,48 V/m
#3 Strasbourg Rue Mélanie (Robertsau)	0,61 V/m	0,78 V/m
#4 Strasbourg Avenue Molière (HautePierre)	1,30 V/m	1,59 V/m
#5 Strasbourg 2 rue de Franche-Comté (Meinau)	0,46 V/m	0,65 V/m
#6 Bischheim Avenue de Périgueux	1,62 V/m	2,21 V/m
#7 Entzheim Rue du Parc	0,18 V/m	0,35 V/m
#8 Oberhausbergen 27 rue du Général de Gaulle	0,83 V/m	1,03 V/m



Actions menées pour la transparence des données : Diffusion des infos internet

Objectifs :

information et sensibilisation du public par la publication d'informations sur la charte, les antennes relais et les mesures d'exposition, sur un site écoresponsable

Page sur charte et les actions de l'Eurométropole

- Acteurs et rôles
- Charte et travaux associés (CR...)
- Actions et mesures

Page sur projets implantation des antennes et mesures

- Carte des antennes et DIM associés
- Liens vers capteurs
- Formulaire de demande de mesures d'ondes

Informations sur les ondes et les antennes

- Les antennes relais
- Les technologies
- La 5G
- La réglementation
- Effets santé et environnement : liens utiles

<https://numerique-responsable.strasbourg.eu/article/la-charte-antennes-relais-et-les-actions-de-l-euromc3a9tropole-et-des-communes/>





[Accueil](#) > [Engagements](#) > La charte antennes-relais et les actions de l'Eurométropole et des communes

LA CHARTE ANTENNES-RELAIS ET LES ACTIONS DE L'EUROMÉTROPOLE ET DES COMMUNES

Contrôle et surveillance: les autorités compétentes

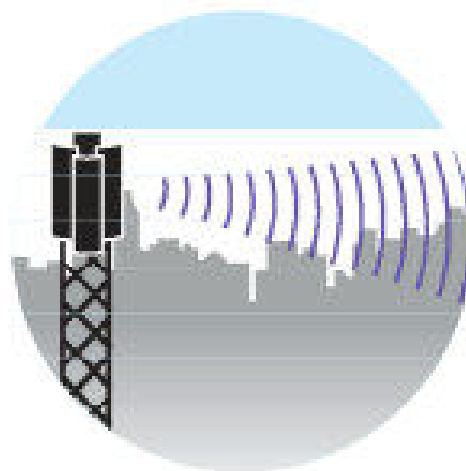
Les autorisations, le contrôle et la surveillance de l'implantation et des émissions des antennes relais relèvent de la compétence de l'État.

Plusieurs autorités interviennent, notamment l'[Agence nationale des fréquences](#) (ANFR) et l'[Autorité de régulation des télécommunications](#) (ARCEP).

Le rôle des collectivités



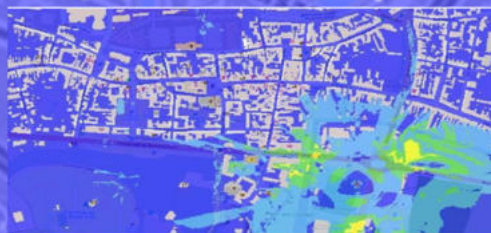
Perspectives 2022 –2023



MithraREM : carte d'exposition sur l'Eurométropole

2022 – 2023 : Paramétrage pour diffusion carte « indicative » en 2D dans l'attente de la finalisation du projet avec l'ANFR (Eurométropole Strasbourg territoire démonstrateur)

2023 / 2024 : diffusion cartes ANFR en open data
Contribution majeure de Strasbourg dans la précision des données dans une communication partenariale



Web service de type WMS d'une carte au sol avec par exemple la palette de couleur ANFR



Coloration des bâtiments en fonction d'un critère à définir : niveau maximum, moyen, façade la plus exposée, etc.



ANFR
AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES



Campagne de mesures :

Nouvelles phases :

- Fin 2022 : ensemble des écoles primaires des 14 autres communes adhérentes de la charte
- 2023 : sites petites enfances sur l'EMS (à définir)



Calendriers CCSC et CTOI



Proposition d'un calendrier annuel :

8 Juin 2022	13 juillet 2022	24 août 2022	28 sept. 2022	9 nov. 2022	7 déc. 2022	Mi déc. 2022	11 janvier 2023
CTOI	CTOI	CTOI	CTOI	CTOI	CTOI	CCSC	CTOI



Projets en cours sur
Strasbourg, Eschau,
Ostwald, Plobsheim,
Achenheim, Reichstett,
Geispolsheim,
Schiltigheim, Osthoffen

**Autres communes
concernées ?**



Bilan 6 mois –
ajustement du
fonctionnement

Tour de table et conclusion

